



## LEADER 2007-2013

# INVITATION A CONSTRUIRE ENSEMBLE

## LE PROJET DU PAYS DU LUNÉVILLOIS

*Pour prolonger LEADER+...* Après avoir bénéficié de LEADER 2 entre 1995 et 1999, le Pays du Lunévillois vient de bénéficier du programme d'initiative communautaire européen LEADER+ pour la période 2000-2006.

Dans le cadre d'une gouvernance de type « Public-Privé » réunie au sein d'un Groupe d'Action Locale (GAL), LEADER+ s'est traduit pour une centaine de projets du territoire au service de l'amélioration de la qualité de vie par plus de 1 700 000 euro de fonds européens (FEOGA-O) de subventions. A leurs cotés, des fonds de l'Etat, de la Région Lorraine, de la CRAM Nord-est, du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, de la CAF de Meurthe-et-Moselle, des dix communautés de communes du Lunévillois, de communes, de fondations, et des fonds propres aux porteurs de projets ont permis que LEADER + développe au final un véritable programme de développement du Lunévillois de plus de 6 millions d'euro.

Derrière le logo de LEADER+, ce sont concrètement des créations de garderies et cantines périscolaires en milieu rural qui ont vu le jour. Mais aussi de l'innovation en matière d'accueil de jour pour les malades d'Alzheimer, en matière de développement et animation touristique ou culturelle, de médias associatifs ou communaux et encore de bien d'autres projets.

LEADER + s'est traduit également par une coopération de notre territoire avec les Pays de Saint-Dié, Schirmeck et Château-Salins / Sarrebourg intitulée Rand'Donon qui a permis de créer un festival de randonnées et des actions de promotions communes des quatre territoires autour du massif du Donon.

Le programme s'est également traduit par la participation active du Lunévillois aux réseaux européen, national et interrégional des territoires bénéficiant de LEADER.

*...réussir l'appel à projets LEADER 2007-2013...* L'appel à projets LEADER 2007-2013 vient d'être publié en Lorraine. Il décline le nouveau fonds européen agricole FEADER, dont LEADER est le 4<sup>ème</sup> axe. Le Pays du Lunévillois, comme les autres territoires ruraux lorrains, a jusqu'au 15 février 2008 pour construire et déposer son projet. Avant, le 15 juin 2008, un comité de sélection co-présidé par le Préfet de Région et le Président du Conseil Régional. L'appel à projets (Cf. page 4) demande aux territoires candidats de construire leur intention autour d'une « priorité ciblée » répondant à leur stratégie de développement local et venant en plus value de l'axe 3 (qualité de vie en milieu rural et diversification économique) du FEADER.

*...autour d'une priorité...* Le GAL du Pays du Lunévillois, réuni le 08 novembre dernier, a défini la priorité ciblée suivante :

### "Mobilité durable des Lunévillois et du Lunévillois"

(Cf. première définition pages 2 et 3)

C'est donc au service de cette priorité, que nous allons ensemble construire ce que nous voulons faire de LEADER de 2007 à 2013. A la clé : au moins 1 million d'euro de FEADER pour des projets innovants et pilotes dans le Lunévillois et enfin un véritable outil pour remédier à cette problématique qu'est la mobilité.

*...avec une méthode participative.* Pour ce faire, nous vous convions en décembre à toute une série de groupes de travail thématiques, mais aussi des espaces à la carte pour recueillir vos réflexions, vos idées et vos projets en matière de mobilité (Cf. pages 2 et 3).

Vous mobiliser en participant à l'élaboration du projet du Lunévillois, c'est donner toutes ses chances au Pays et à ses projets de bénéficier de LEADER pour six années supplémentaires.

**On compte sur vous,  
on compte sur nous !**

**Denis Hassler,  
Président du Groupe d'Action Locale  
du Pays du Lunévillois**

**Le comité de programmation du GAL du Pays du Lunévillois a arrêté la priorité ciblée de notre candidature : « Mobilité durable des Lunévillois et du Lunévillois ».**

### **Pourquoi ce choix ?**

Parce que sur le fond, la mobilité est une problématique récurrente qui participe à la stratégie de développement du territoire (Charte, Convention Etat/Région, CET et CDC avec le CG, etc.).

Parce que sur la forme cette priorité est bien de dimension transversale et multisectorielle.

### **Mobilité DES Lunévillois?**

Les enjeux sont liés aux notions suivantes :

- . Dépendance des bassins de Nancy, St-Dié et Sarrebourg
- . Reconversion économique
- . Décrochage de l'arrière Pays
- . Demandeurs d'emploi / Offres d'emplois
- . Modernisation des réseaux d'infrastructures (RN4, TGV, Hauts Débits, etc.)

### **Mobilité DU Lunévillois ?**

Les enjeux sont liés aux notions suivantes :

- . Comment prioriser effectivement l'Est du Pays (Vezouze, Haute-Vezouze, Badonvillois, etc.) ?
- . Comment se repositionner en Lorraine, région transfrontalière, en se réorientant vers l'Est de la France et vers l'Est de l'Europe ?

### **Mobilité durable ?**

Parce qu'il ne s'agit pas de développer la mobilité sans la développer de manière respectant l'environnement.

A partir du vécu du GAL, de ses projets, des orientations de l'appel à projets, et de vos nombreux travaux, nous vous convions à une série de groupes de travail pendant la première quinzaine de décembre.

Une même structure peut y inscrire différents représentants : monsieur X pour un groupe, madame Y pour un autre groupe.

**Attention ! Les quelques questions en sous-titres des groupes ne sont pas limitatives, elles ont juste vocation à lancer la réflexion.**

### **Groupe 1 : Mobilité et diversification agricole**

Le monde agricole lunévillois, dans ses actions de diversification de ses activités est-il confronté à la mobilité ? Comment peut-il diversifier ses activités en agissant sur la mobilité liée au tourisme ou aux services ?

**Lundi 03 décembre – de 14h00 à 15h30**

### **Groupe 2 : Mobilité et Tourisme**

Comment développer la mobilité vers, à partir et entre des sites touristiques du Lunévillois ? Comment la mobilité peut-elle être source d'activité pour le Tourisme ?

**Lundi 10 décembre – de 10h00 à 11h30**

### **Groupe 3 : mobilité et services à l'enfance/jeunesse**

Comment lever les freins à l'accès aux services périscolaires ? Les freins à l'accès aux services à destination des jeunes ?

**Mercredi 12 décembre – de 14h00 à 15h30**

### **Groupe 4 : mobilité et personnes âgées**

Quelle articulation entre la mobilité des services vers le domicile des personnes âgées et la mobilité des personnes âgées vers les services, les loisirs, la culture ? Moyens de transport des services à domicile et respect de l'environnement ?

**Mardi 04 décembre – de 16h30 à 18h00**

### **Groupe 5 : Mobilité et accès à la santé**

Quelle articulation entre transports en commun et accès aux lieux de soins ? Moyens de transport des services de santé et respect de l'environnement ?

**Jeudi 13 décembre – de 10h00 à 11h30**

### **Groupe 6 : Mobilité et accès à la culture et aux loisirs**

Comment intégrer des solutions à la mobilité en élaborant son projet culturel ou de loisirs ? Comment favoriser la mobilité par la Culture ? Quels loisirs à partir de mobilités ? La mobilité et la Convention de Développement Culturel du CG54 ?

**Vendredi 07 décembre – de 17h30 à 19h00**

### **Groupe 7 : Mobilité et services de proximité**

Quels commerces et services de proximité itinérants ? Mobilité et vision de l'Etat en matière de services en milieu rural ?

**Mardi 11 décembre – de 16h30 à 18h00**

### **Groupe 8 : Mobilité et patrimoine rural**

Quelle mise en valeur et promotion du patrimoine rural en lien avec les nouvelles infrastructures de transport (RN4, TGV, Hauts débits) ?

**Jeudi 06 décembre – de 10h00 à 11h30**

**Groupe 9 : Mobilité et formation**

La mobilité est-elle un frein à l'accès à la formation initiale ou professionnelle ? Quelle formation aux métiers de la mobilité ? Quelle formation à la prise en charge de la mobilité dans le montage de projets ?

**Vendredi 07 décembre – de 14h00 à 15h30**

**Groupe 10 : Mobilité et économie**

Place de la mobilité dans la création et la reprise d'entreprise ? Les enjeux économiques locaux en matière d'énergie renouvelable des modes de transport ? La mobilité et le Contrat Economique Territorialisé du CG54 ?

**Jeudi 06 décembre – de 17h30 à 19h00**

**Groupe 11 : Mobilité douce**

Comment développer les modes doux de mobilité ? Comment transposer la marche, le vélo, le cheval des loisirs à des modes de transport ?

**Mercredi 05 décembre – de 16h30 à 18h00**

**Groupe 12 : Mobilité du Lunévillois vers l'Allemagne**

Quelle place aux échanges franco-allemands dans l'économie lunévilloise ? Comment favoriser l'apprentissage de l'allemand ? Comment passer du jumelage territorial à la coopération avec des Allemands ?

**Jeudi 06 décembre – de 14h00 à 15h30**

**Groupe 13 : Mobilité du Lunévillois vers la nouvelle Europe, les PECO ?**

Poursuivre les pistes d'échange avec la Région Nord de Hongrie ? Quels liens entre le Lunévillois et la Hongrie ?

**Jeudi 06 décembre – de 15h30 à 17h00**

**Groupe 14 : Mobilité de l'information**

Quelle déclinaison du projet Hauts Débits du CG54 ? Internet nouvelle forme de mobilité ? Mobilité et médias locaux ?

**Mercredi 12 décembre – de 17h30 à 19h00**

**Groupe 15 : Fonctionnement du Groupe d'Action Local (GAL) pour 2007-2013**

Quelle composition public/privé ? Quels moyens de fonctionnement ?

**Vendredi 07 décembre – de 15h30 à 17h00**

**ATTENTION !**

**Tous les groupes de travail se dérouleront dans les locaux du Pays du Lunévillois au 12, rue Marquise du Châtelet à LUNEVILLE**

-----

**VOUS NE POUVEZ PAS PARTICIPER AUX GROUPES DE TRAVAIL ? PARTICIPEZ AVEC LES AUTRES OUTILS...DES MAINTENANT ET JUSQU'AU 14 DECEMBRE !**

**Un blog**

Vous souhaitez vous exprimer « à chaud » et « en général » sur la mobilité des Lunévillois et du Lunévillois...

[payslunevillois.canalblog.com](http://payslunevillois.canalblog.com)

(Laissez vos commentaires dans l'article "candidature LEADER")

**Un e-mail**

Vous souhaitez nous faire remonter une expression correspondant à un thème (Cf. groupes de travail), nous faire remonter vos documents relatifs à vos travaux ou projets sur la mobilité...

[helene.lamy@pays-lunevillois.com](mailto:helene.lamy@pays-lunevillois.com)

**Une boîte aux lettres**

Toutes vos remontées en support papier...

**GAL du Pays Lunévillois  
12, rue Marquise du Châtelet  
54300 LUNEVILLE**

**Sur rendez-vous**

Vous souhaitez vous exprimer sur la mobilité dans le cadre d'une rencontre particulière ? Dans la mesure du possible nous vous proposerons un rendez-vous pour parler mobilité avec vous. Un simple appel suffit...

**03 83 77 72 76**

-----

**PARTICIPEZ AUX GROUPES,**

**REMONTEZ VOS IDEES !**

## L'appel à projets LEADER en Lorraine : morceaux choisis

### 1.1. Orientations stratégiques communautaires, nationales et régionales

« LEADER soutient des projets "pilotes" fondés...  
...une approche multisectorielle ... une mise en œuvre d'approches innovantes en termes de contenu et/ou de méthode...une mise en œuvre de projets de coopération entre territoires... »

### 5.1. Enjeux régionaux et orientations régionales indicatives

« Les GAL pourront articuler leur projet avec le DRDR et notamment l'axe 3 (*Diversification agricole vers le tourisme et les services, Tourisme, Services à la population (Enfance, P. Agées, Accès à la santé, Accès à la Culture et loisirs, Services de proximité), Patrimoine rural, Formation*)... »

L'appel à projets est disponible sur le site Internet de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt

[draf.lorraine.agriculture.gouv.fr](http://draf.lorraine.agriculture.gouv.fr)  
(Rubrique FEADER)

-----

## Le contenu d'une candidature (annexe 1 de l'appel à projets)

### 1) QUEL TERRITOIRE. QUELLE STRATEGIE?

- Présentation et diagnostic du territoire
- La priorité ciblée (lien avec diagnostic, place dans la stratégie globale)

### 2) PROCESSUS D'IMPLICATION DES ACTEURS

- Au moment de l'élaboration (méthode, communication)
- Modalité de mise en œuvre / suivi
- Le Comité de Programmation
- Echanges avec acteurs du territoire et autres territoires

### 3) PLAN DE DEVELOPPEMENT

- Une fiche par dispositif envisagé avec effets attendus, bénéficiaires visés, dépenses éligibles, indicateurs de résultats, etc.
- Une maquette financière globale (Si 1M€ de FEADER, 815K € d'Etat, Région, Dpt, Collectivités locales / 20% de FEADER maxi pour l'animation, le fonctionnement, l'évaluation, la communication et la participation du réseau du GAL)

### 4) LE PILOTAGE DU PROJET

- Organisation du GAL (Quels moyens?)
- Suivi et évaluation
- Capitalisation / diffusion = Réseau

-----

Le calendrier de notre candidature (arrêté en comité de programmation du GAL du 08 novembre 2007)

09 au 30 novembre: Diagnostic/Stratégie

01 au 17 décembre: Plan de développement/Pilotage (groupes de travail)

01 au 15 janvier: Pré écriture

15 au 31 janvier: Validation publique

01 au 14 février: Ecriture définitive et envoi

Le pilotage de la candidature est assuré par le Comité de Programmation du GAL (prochain le 17 décembre, puis un à fixer un avant dépôt).

-----

## Quelle articulation entre LEADER et les orientations stratégiques ?

Lors d'une présentation des programmes européens 2007-2013 à Moncel-lès-Lunéville en mars dernier, la DRAF expliquait à juste titre que LEADER n'était pas, financièrement parlant, suffisamment important pour être un programme à lui tout seul, mais, méthodologiquement parlant, suffisamment intéressant pour apporter une valeur ajoutée aux programmes et orientations stratégiques, qu'elles soient européennes, françaises, lorraines, meurthe-et-mosellanes ou locales.

L'appel à projet nous rappelle les programmes et orientations stratégiques sur lesquels LEADER peut et doit venir en "valeur ajoutée" :

Le PDRH (Programme de Développement Rural Hexagonal) en Lorraine / Le DRDR (Document Régional de Développement Rural)

[http://draf.lorraine.maapar1.agriculture.gouv.fr/fichiers/47\\_36\\_DRDR\\_Lorraine\\_2007-07-28.PDF](http://draf.lorraine.maapar1.agriculture.gouv.fr/fichiers/47_36_DRDR_Lorraine_2007-07-28.PDF)

La Consultation des Préfets sur les services en milieu rural de 2005

Volet territorial du Contrat de Projets Etat-Région

[http://www.lorraine.eu/jahia/webdav/site/e-internet/shared/documents/conseil\\_regional/publications/cper.pdf](http://www.lorraine.eu/jahia/webdav/site/e-internet/shared/documents/conseil_regional/publications/cper.pdf)

Priorités du Conseil Régional [www.cr-lorraine.fr](http://www.cr-lorraine.fr)

INTERREG IV B / PASTEL / Coopération décentralisée de la Lorraine [www.cr-lorraine.fr](http://www.cr-lorraine.fr)

Dans le Lunévillois, il nous faudra également prendre en compte :

La Charte de développement durable du Pays Lunévillois [payslunevillois.canalblog.com](http://payslunevillois.canalblog.com)

Le Contrat Economique Territorialisé entre le Pays et le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle 2007-2009 [payslunevillois.canalblog.com](http://payslunevillois.canalblog.com)

La Convention de Développement Culturel entre le Pays et le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle 2006-2008 [payslunevillois.canalblog.com](http://payslunevillois.canalblog.com)

Les politiques de la CAF de Meurthe-et-Moselle, de la CRAM Nord-est, etc.

Nous allons donc faire en sorte que LEADER apporte une plus value « mobilité » (Cf. pages 2 et 3) aux projets qui s'inscrivent dans ces stratégies, en les soutenant financièrement et/ou en leur permettant de s'inscrire dans un cadre de coopération avec d'autres territoires et/ou en leur permettant une diffusion au sein du réseau des territoires ruraux européens.

